Travail.Suisse

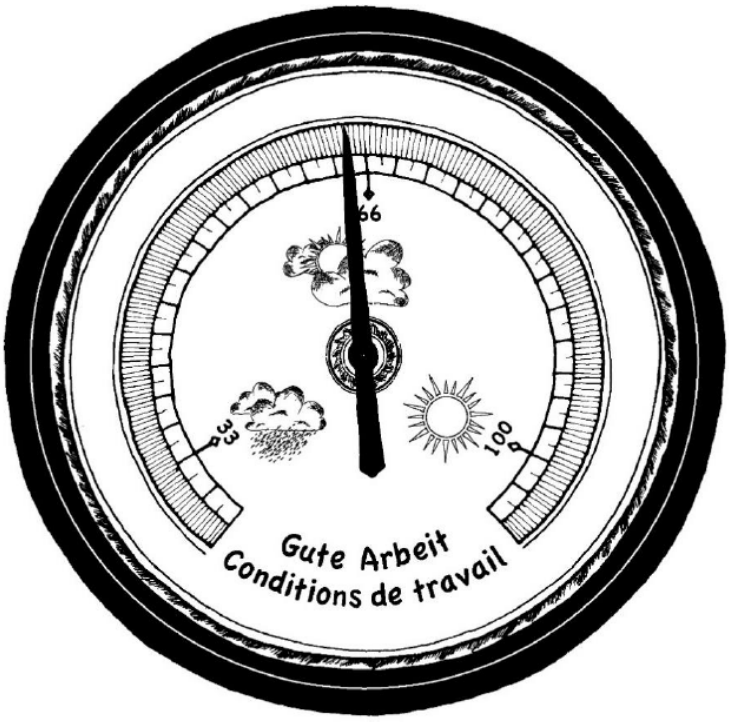

« Baromètre Conditions de travail »

Qualité des conditions de travail du point de vue des travailleurs et travailleuses - Résultats pour l'année 2020

Tobias Fritschi, Simonina Kraus (BFH)

Résumé du rapport final
26 novembre 2020

1. La qualité des conditions de travail pendant l'année du coronavirus est plus élevée que les années précédentes

L'année 2020 est une année particulière en raison de la pandémie de coronavirus. Au printemps, le "confinement" imposé par la politique a réduit la vie sociale à un minimum et a restreint l'activité économique dans divers domaines. Le « Baromètre Conditions de travail » a été réalisé dans la période suivant immédiatement cette période auprès de 1 517 employé-e-s, représentant un échantillon représentatif du marché du travail suisse. Le « Baromètre Conditions de travail » identifie également des changements significatifs dans la qualité des conditions de travail en lien avec les modifications majeures des conditions-cadres. Par exemple, les valeurs d'indice des trois dimensions du Baromètre, "sécurité", "motivation" et "santé", se sont clairement améliorées dans une comparaison sur cinq ans entre 2016 et 2020. À première vue, il peut sembler surprenant qu'en période de crise économique, le bien-être sur le lieu de travail atteigne une valeur plus élevée. Tout d'abord, il convient de noter que la crise économique s'est accompagnée d'un soutien massif de l'État (par exemple, le chômage partiel). Deuxièmement, en moyenne, l'amélioration n'est pas la même dans toutes les branches économiques et groupes sociodémographiques de salarié-e-s.

La figure Z1 montre que la qualité du travail en Suisse a augmenté dans presque tous les critères entre 2016 et 2020. Cependant, seul un tiers environ de tous les changements sont statistiquement significatifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent être clairement distingués des fluctuations aléatoires. En ce qui concerne la motivation, l'estime portée à l'entreprise s'est améliorée en 2020, et les employé-e-s voient plus de possibilités de développement qu'en 2016. Pour la sécurité, la confiance dans l'employeur s'est améliorée en moyenne, et la satisfaction au travail en général a augmenté. Dans le domaine de la santé, le présentéisme a été réduit, c'est-à-dire que les employé-e-s sont allés moins souvent au travail malgré le fait d'être malades. On peut voir ici une influence directe de la lutte contre le coronavirus. Le lien entre la pandémie et l'amélioration de la promotion de la santé sur le lieu de travail est tout aussi évident, les employeurs ayant dû introduire des règles d'hygiène plus strictes. En outre, les employé-e-s ont été moins exposés aux influences du lieu de travail. Cela est imputable à la fois à l'utilisation généralisée du travail à domicile, environ 49,1 % des employé-e-s y ayant eu recours au moins partiellement pendant le confinement, et au chômage partiel, qui a été introduit pour environ un tiers des employé-e-s (Fritschi & Fischer 2020).

2. Différences selon les caractéristiques sociodémographiques

En ce qui concerne les différences dans la qualité des conditions de travail, il convient tout d'abord de noter qu'en général, l'inégalité dans la qualité des conditions de travail a quelque peu diminué par rapport à l'année précédente. La distribution des valeurs de l'indice dans les trois dimensions a un écart-type légèrement inférieur, une mesure de la dispersion statistique. Cependant, si l'on examine les différences entre les différents groupes sociodémographiques de salarié-e-s, on constate une augmentation des différences entre les sexes. Si les hommes font état d'une amélioration significative dans les trois dimensions en 2020 par rapport aux années 2015 à 2019, cette amélioration n'est perceptible que dans la dimension de la santé pour les femmes. Les raisons de cette différence entre les sexes sont, d'une part, que les femmes sont plus souvent employées dans des secteurs qui ont été exposés à une charge de travail plus importante et, d'autre part, qu'elles ont été plus fréquemment touchées par des obligations accrues de prise en charge dues à l'enseignement à distance et à l'isolement des personnes âgées.

L'analyse des types de ménages ne permet pas de conclure à une limitation de la qualité des conditions de travail pour les parents. Au contraire, les conditions de travail des salarié-e-s vivant en couple avec enfants sont globalement les mieux notées, et en 2020, elles se sont nettement améliorées dans les dimensions de la motivation et de la santé par rapport aux années précédentes. Pour les familles monoparentales, une baisse de la qualité des conditions de travail semble se dessiner, bien que celle-ci ne soit pas significative (en raison du faible nombre de cas représentés). Une évaluation spéciale a révélé que les conséquences négatives du télétravail sont plus fortement perçues par les personnes ayant des enfants jusqu'à 12 ans que par celles ayant des adolescents (Fritschi & Fischer, 2020).

3. Différences par régions, branches et catégories professionnelles

Les différences dans la qualité des conditions de travail entre les sept grandes régions de Suisse ont changé par rapport aux années précédentes. Alors que dans les années 2015 à 2019, les conditions de travail de la région lémanique et du Tessin étaient moins bonnes que celle des autres régions, dans l'année du coronavirus, ils ont pu rattraper les autres régions dans plusieurs dimensions. Pour la dimension santé, il n'y a pas de différences significatives entre les grandes régions en 2020, ce qui reflète l'impact du COVID-19 sur toutes les régions et les mesures prises pour le combattre. Dans les dimensions de la sécurité et de la motivation, la qualité des conditions de travail dans les régions de l'Espace Mittelland et du Nord-Ouest de la Suisse s'est nettement améliorée par rapport aux années précédentes, ce qui est probablement aussi lié à leur structure sectorielle.

En 2020, la branche information et communication occupe la première place dans les trois dimensions. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que la transformation numérique dans cette branche est déjà largement achevée, ce qui devrait également faciliter la transition vers le télétravail. Dans l'industrie manufacturière, la qualité des conditions de travail dans les trois dimensions s'est améliorée par rapport à la période de 2017 à 2019. Il est probable que cela soit lié, d'une part, à la demande accrue de produits de la part des entreprises chimiques et pharmaceutiques et, d'autre part, à la concentration généralement plus importante de la demande de produits fabriqués en Suisse. Le secteur de la finance et des assurances, par exemple, a également pu améliorer considérablement la sécurité de l'emploi grâce à l'octroi de prêts dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus.

Les perdants de la crise du coronavirus en termes de qualité des conditions de travail sont surtout les professions du domaine social et le système de santé. Cela est dû principalement à la forte augmentation de la charge de travail résultant de la pandémie. Dans les secteurs de la construction et des transports, la qualité des conditions de travail a diminué par rapport aux autres secteurs. Alors que le chiffre d'affaires dans le secteur de la construction est resté constant, les transports ont été fortement affectés par les mesures prises contre la pandémie. En cette année de crise 2020, les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie et restauration et du commerce de gros restent en queue de peloton dans toutes les dimensions de la qualité des conditions de travail. Le secteur de l'éducation a été le deuxième plus touché par l'augmentation de la charge de travail après les soins de santé.

La crise du coronavirus a touché les branches différemment au niveau de la demande, mais les groupes professionnels de ces branches n'ont pas tous été affectés de la même manière par des mesures telles que le travail à domicile ou le port de masque. En 2020, les conditions de travail dans l'artisanat et les métiers connexes ont été jugées nettement meilleures que les années précédentes. Leur évaluation n'est dépassée de manière significative par les cadres que dans la dimension de la sécurité. De tous les groupes professionnels, les salarié-e-s de l'artisanat sont les plus susceptibles de travailler dans un "courant normal". En outre, la

dimension de la sécurité de la main d'œuvre auxiliaire a été jugée nettement meilleure au cours de l'année du coronavirus que les années précédentes. C'est une indication de la réduction de l'inégalité des conditions de travail due à la crise, qui pourrait également être de nature temporaire.

4. Structure et méthodologie

Le « Baromètre Conditions de travail » mesure depuis 2015 la qualité des conditions de travail en Suisse à l'aide d'une grille de critères élaborée scientifiquement et basée sur les expériences faites en Suisse et à l'étranger. La qualité est mesurée dans les trois dimensions "motivation", "sécurité" et "santé", les trois indices comprenant un total de 20 critères. Les résultats pour les critères sont indiqués dans la figure Z1 au niveau des critères sous forme de barres pour les années 2016 à 2020. Plus une valeur donnée de l'échelle pour un critère est proche de 100, meilleure est la note moyenne des conditions de travail à cet égard en Suisse. Un changement significatif entre 2016 et 2020 sur l'intervalle de confiance de 95% est indiqué par deux astérisques à côté du critère.

Le « Baromètre Conditons de travail » est publié chaque année dans le cadre d'un projet de coopération entre la Haute école bernoise et Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses. Chaque année depuis 2015, un échantillon représentatif d'environ 1 500 employé-e-s de toutes les régions de Suisse est interrogé. Sur la base des résultats, des conclusions peuvent être tirées et des mesures prises au niveau de chaque entreprise ainsi qu'au niveau régional et social afin de garantir ou d'améliorer durablement la qualité des conditions de travail en Suisse.

5. Conclusion et perspectives

L'édition de cette année du « Baromètre Conditions de travail » brosse un tableau très positif de la qualité des conditions de travail en Suisse. Il faut voir cela dans le contexte de la première vague de COVID-19, qui a été maîtrisée au printemps 2020 avec un confinement à l'échelle de la Suisse de la mi-mars à la mi-mai. L'enquête du baromètre s'est déroulée entre le 15 juin et le 5 juillet, c'est-à-dire pendant une phase de la crise du coronavirus, durant laquelle les restrictions de la vie publique et économique étaient minimales. Un certain soulagement concernant les libertés retrouvées devrait se refléter dans les réponses. L'enquête 2021 montrera quelles améliorations de la qualité des conditions de travail sont durables et dans quels domaines les décideurs politiques et les partenaires sociaux devront relever les défis à venir.

Figure Z1 : Aperçu des résultats des 20 critères pour les années 2016 à 2020

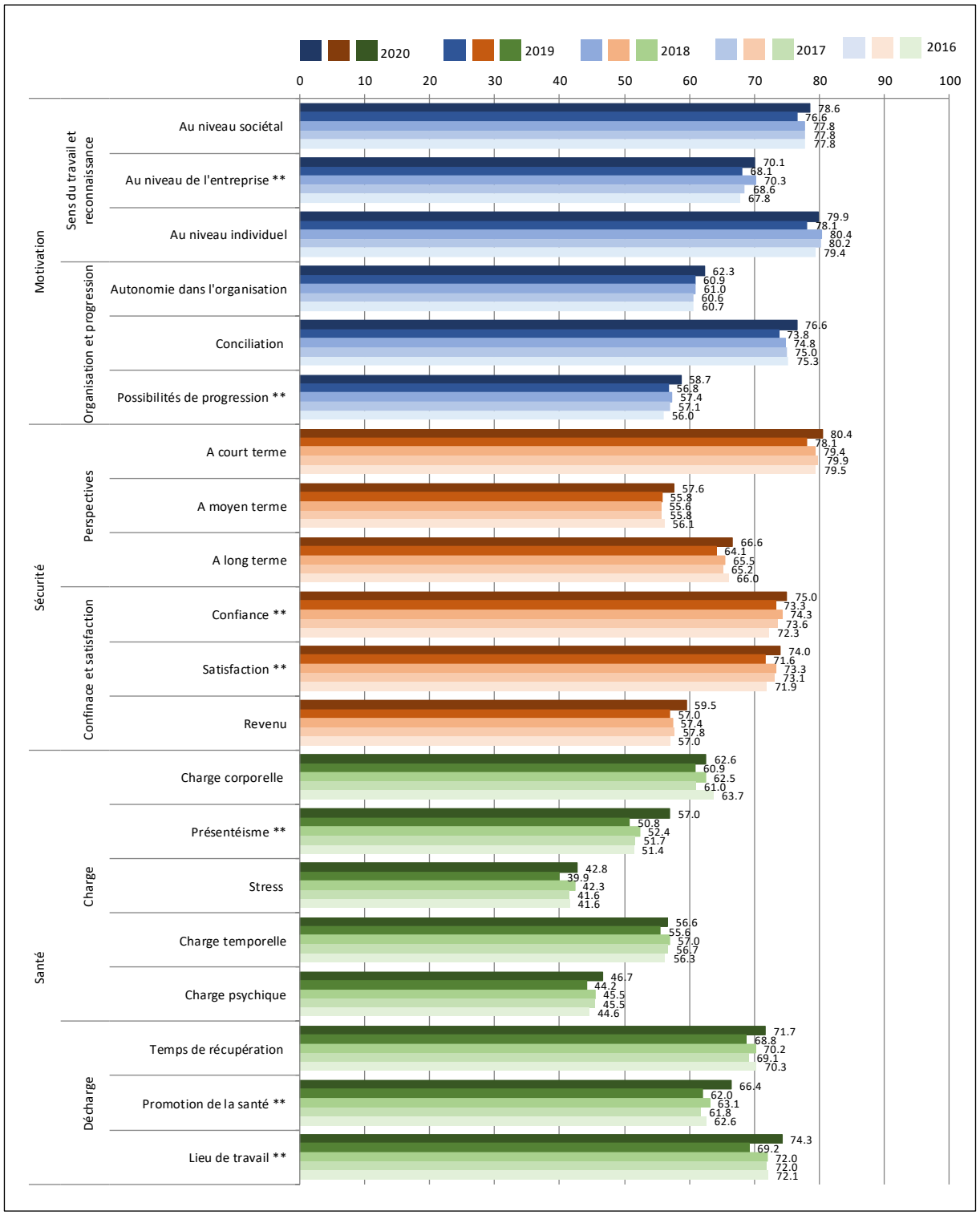

Remarques : Les différences significatives entre 2016 et 2020 sont signalées par un astérisque (**p<0,05). 2020 : n=1'419 (1 à 137 valeurs manquantes), 2019 : n=1'419 (1 à 134 valeurs manquantes), 2018 : n=1'400 (2 à 126 valeurs manquantes) 2017 : n=1'400 (2 à 116 valeurs manquantes) 2016 : n=1'400 (3 à 109 valeurs manquantes). Source : Enquête en ligne auprès des employé-e-s en Suisse (2016/2017/2018/2019/2020) ; calculs BFH